



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **40**
- représentés : **7**
TOTAL 47

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 30 avril à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> - Mme Anne-Marie SEYFRITZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> M. Denis TOURNEMAINE, Maire Mme Nathalie EBENER, Adjointe	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> Mme Caroline PFISTER, Maire Mme Aude GASPAROTTO, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Sébastien CLEMENT, Maire Mme Catherine STROH, Adjointe	M. Joseph GLADY, Adjoint. - M. Arnaud THIEBAUT, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> - Mme Sylvie ROECK, Adjointe M. Roland JOST, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Nathalie HUMMEL, Adjointe	M. Gilbert STECK, Adjoint Mme Thyphaine LEFORT, Cons. Mun. M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle EGHermanne, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Maire -
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire - M. Jean-Luc WEICKERT, Cons. Mun.	M. Nicolas HITIER, Cons. Mun. Mme Virginie MALHÔA, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de STILL :</i> - Mme Mélanie MORÉ-DÉSIRÉ, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire M. Emmanuel GOETSCHY, Adjoint

Membres représentés :

M. Bruno EYDER	ayant donné procuration à Mme Anne-Marie SEYFRITZ
Mme Laetitia MARTZ	ayant donné procuration à M. Fabien SCHMITT
M. Pascal BAUER	ayant donné procuration à Mme Sylvie ROECK
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme Stéphanie SAOULIAK	ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER
M. Nicolas WEBER	ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER
M. Alexandre GONCALVES	ayant donné procuration à Mme Mélanie MORÉ-DÉSIRÉ

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membres excusés :

Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH
M. Etienne STROH, Adjoint d'AVOLSHEIM

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

Accusé de réception en préfecture
067-246701064-20260430-DE-26-54-DE
Date de télétransmission : 04/05/2026
Date de réception préfecture : 04/05/2026

**OBJET : LOGEMENT : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
AU SEIN DE LA SOCIETE INTERCOMMUNALE DE CONSTRUCTION DE MOLSHEIM ET
ENVIRONS « LE FOYER DE LA BASSE-BRUCHE »**

N° 26-54

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU ses délibérations N° 09-117 du 16 décembre 2009 et N° 10-29 du 30 mars 2010, acceptant la cession au profit de la Communauté de Communes des 16 parts sociales détenues par la Société HEINEKEN au sein de la S.E.M.L. « LE FOYER DE LA BASSE-BRUCHE » ;

CONSIDERANT que suite à sa délibération N° 12-98 du 28 septembre 2012 et aux termes de sa délibération N° 13-22 du 12 avril 2013, la Communauté de Communes sera détentrice de 181 parts sociales de cette S.E.M.L. « LE FOYER DE LA BASSE-BRUCHE » ;

VU les statuts de cet organisme adoptés lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 2012, prévoyant la représentation de chaque actionnaire par un délégué titulaire et un délégué suppléant ;

VU sa délibération N° 26-38 du 16 avril 2026 procédant, à la suite du renouvellement général des Conseils Municipaux et corrélativement des organes délibérants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, issus des élections des 15 et 22 mars 2026, à l'installation du Conseil Communautaire ;

CONSIDERANT que, suite au renouvellement général du Conseil Communautaire, il s'agit de désigner le membre titulaire et son suppléant représentant la Communauté de Communes au Comité de Direction de la Société Intercommunale de Construction de MOLSHEIM et Environs « LE FOYER DE LA BASSE-BRUCHE » ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 23 avril 2026 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Laurent FURST, Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
désigne**

⇒ *Monsieur Guy ERNST, en tant que membre titulaire,*

⇒ *Monsieur Claudio FAZIO, en tant que membre suppléant,*

pour représenter la Communauté de Communes au Comité de Direction de la Société Intercommunale de Construction de MOLSHEIM et Environs « LE FOYER DE LA BASSE-BRUCHE ».

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Nathalie EBENER



Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 4 mai 2026
- publication sur le site internet le : 4 mai 2026

Accusé de réception en préfecture
067-246701064-20260430-DE-26-54-DE
Date de télétransmission : 04/05/2026
Date de réception préfecture : 04/05/2026